

## Le président du conseil scientifique demande «d'impliquer la société»

PAR CAROLINE COQ-CHODORGE  
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 22 AVRIL 2020

Dans une note confidentielle révélée par Mediapart, le président du conseil scientifique estime qu'il est urgent d'associer la société à la gestion de la crise sanitaire pour ne pas alimenter « *la critique d'une gestion autoritaire et déconnectée de la vie des gens* ».

C'est une note confidentielle transmise le 14 avril à l'Élysée, au premier ministre et au ministre de la santé. Rédigée par Jean-François Delfraissy, président du conseil scientifique, elle vient bousculer le pouvoir et sa gestion de la crise sanitaire. Au lendemain de l'intervention d'Emmanuel Macron, le 13 avril, ce document en appelle en effet à une mobilisation urgente de la société.

Jean-François Delfraissy propose une série de mesures nouvelles qu'il dit avoir discutées et élaborées avec les présidents du Conseil économique, social et environnemental (CESE), de la Conférence nationale de santé (CNS) et de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH). Il ne s'agit pas de créer « *une usine à gaz* », précise Jean-François Delfraissy, mais de « *s'appuyer sur les instances déjà existantes et leur réseau* ».

Créé dans l'urgence le 10 mars, **le conseil scientifique** est chargé de conseiller et d'« *éclairer* » le président de la République. Composé de onze membres, le conseil compte des scientifiques et des médecins. Il s'est aussi élargi à des spécialistes des sciences sociales (sociologue, anthropologue) et accueille depuis peu une responsable de l'organisation ATD-Quart Monde.

Son président, Jean-François Delfraissy, insiste depuis ses premières interventions sur la nécessité d'une « *démocratie sanitaire* ». C'est-à-dire sur l'exigence de ne pas laisser les politiques, l'administration, les médecins gérer seuls une crise sanitaire exceptionnelle qui met à l'arrêt et en confinement le pays et sa population. Il l'a redit lors de son audition au Sénat, le 15 avril.

Depuis le début de l'épidémie, ce n'est pas le chemin choisi par l'exécutif. Les interventions solitaires du chef de l'État transformé en chef de guerre, les conférences de presse ministérielles n'ont cessé de mettre en scène quotidiennement **cette verticale du pouvoir** face à une population infantilisée et considérée comme passive.

La préparation du déconfinement fera-t-elle changer les choses ? Le pouvoir semble sur le point de réaliser qu'il ne pourra plus faire seul, sans les élus locaux, les maires surtout. Mais les grandes ONG, les associations, la société civile, la multitude d'initiatives et de solidarités concrètes qui se construisent sur le terrain demeurent ignorées.

D'où la mise en garde et la critique implicite que l'on découvre dans cette note intitulée « *L'urgence sociétale, l'inclusion et la participation de la société à la réponse du Covid-19.* »

Libertés publiques, inégalités sociales, « *démocratie sanitaire* » : « *Les questions éthiques et sociales sont désormais nombreuses [...] elles méritent d'être discutées dans des lieux où les acteurs de la démocratie sanitaire peuvent retrouver un rôle actif* », précise cette note.

Pourquoi est-il urgent d'impliquer la société ? Pour mieux construire l'adhésion de la population aux mesures prises, pour profiter des savoirs de la société civile, pour mieux organiser les réponses locales. Mais pas seulement. Cette note met en garde le pouvoir sur « *la méfiance à l'endroit des élites* » et la formation d'une « *contre-société* » sur Internet.

Surtout le conseil scientifique prévient le pouvoir politique : un « *vaste débat s'ouvrira sur la gestion de la crise* ». « *L'exclusion des organisations de la société civile peut facilement ouvrir la voie à la critique d'une gestion autoritaire et déconnectée de la vie des gens. À l'inverse, leur participation leur donnera une forte légitimité pour prendre la parole au nom de la société et formuler des propositions.* »

Dans cette note, il est donc demandé d'organiser une véritable « *participation citoyenne* ». Créer un comité de liaison avec la société, créer une plateforme participative, interface de dialogue avec les citoyens

sont deux des propositions faites dans cette note. À ce jour, le gouvernement n'a apporté aucune réponse aux demandes ainsi énoncées.

L'intégralité de la note est à lire ci-dessous (et également **ici**).

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Allières

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr) ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.